

**REUNION DU SECTEUR TECHNIQUE 06/25**

**Compte-rendu n° 06/25 du 06.10.2025**

**Participants :** C. Malavergne, A. Tournier, M. Faure, J-L. Chéron, M. Bournazeaud, L. Archer, A. Petit, S. Delerive, E. Pichon, F. Larzinière, C. Catard, A. Valet-Narjou, D. Fargeot, Y. Grangier, R. Courtois, A. Sarlandie, C. Touze, C. Lecomte.

**Questions abordées :**

Rappel de dates,

Trophées du développement durable,

GP, SMD3, SDE,

PLUi,

Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO),

Terrains de l'hôpital,

Travaux chemin de Jacquou et route des Mazades,

Bilan financier du séjour en Italie,

Notre production maraîchère,

Porte Toscane et itinéraire alternatif,

Evaluation de l'école primaire,

Date du prochain **conseil municipal**,

Spectacle de théâtre : « La tournée »,

Cheminement de l'école vers le restaurant d'enfants,

Aquacap,

Station verte,

Réaménagement du bas du foyer socio-culturel,

Protection Sociale et Complémentaire (PSC) : Prévoyance et Complémentaire santé,

Allocations chômage,

Ligne de trésorerie.

**INFORMATIONS-IDEES-SUGGESTIONS-REMARQUES**

**Rappel de dates :**

Jeudi 09 octobre, 18 h 30, SdF : restitution publique par les étudiants du lycée agricole de l'étude portant sur la consommation alimentaire des ménages,

Vendredi 10 octobre, SdF, 21 h, organisé par le Comité des fêtes : hommage à Balavoine,

Lundi 13 octobre, 18 h 15 : commission finances,

Mercredi 15 octobre, 18 h : groupe de travail « cheminement piéton de l'école au restaurant scolaire »,

Jeudi 16 octobre, 18 h, sur place : la productrice, sur la commune (Michoux), de « petits fruits bio » doit présenter son activité,

Vendredi 17 octobre, 18 h 30, salle du conseil : réunion jumelage (retour, avec diaporama, sur cet été),

Samedi 18 octobre, 11 h, SdF : AG du club de rando,

Dimanche 19 octobre, stade de la Châtaigneraie, accueil à partir de 9 h, départ 10 h : compétition de course d'orientation pédestre organisée par le club Périgord Orientation Plaisir,

Dimanche 19 octobre, accueil 9 h 30 et 10 h départ de la halle : marche solidaire organisée par Périgord Afrique Développement (PAD),

**Lundi 20 octobre, 18 h 30, conseil municipal,**

Samedi 1<sup>er</sup> novembre, le soir, SdF : traditionnel repas africain organisé par PAD

Trophées du développement durable : le 1<sup>er</sup> octobre, dans les locaux du Conseil Départemental, il nous a été remis le trophée (ex aequo) du développement durable sur la thématique « Production et consommation durables » pour la construction du restaurant scolaire-cuisine-légumerie.

GP, SMD3, SDE : Les rapports d'activité 2024 du GP et du SMD3 ainsi que les investissements réalisés (2015-2024) sur la commune par le SDE sont à la disposition des élus auprès du secrétariat.

PLUi : le conseil communautaire a été informé fin septembre que le GP va lancer une consultation afin de recruter un prestataire qui sera chargé de nous accompagner pour la révision du PLUi.

Pour rappel :

- L'actuel PLUi a été approuvé le 19/12/19,
- La loi Climat et Résilience d'août 21 fixe l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Pour le territoire du SCOT du pays de l'Isle : - 52 % de consommation d'ENAF sur 2021-2031 puis - 30 % d'artificialisation sur 2031-2041 et 2041-2050.

Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO) : cette répartition est faite par le conseil départemental en fonction de plusieurs critères (population, dépenses d'équipement, superficie de la commune, voirie communale, effort fiscal). Champcevinel se verra attribuer 37 409, 21 €.

Terrains de l'hôpital : nous avons bien reçu une DIA concernant ces terrains le 24 septembre avec la SAS Foncière Montparnasse comme acquéreur.

Travaux chemin de Jacquou et route des Mazades : concernant le chemin de Jacquou, les travaux de remise en état dureront 3 semaines, du lundi 06 octobre au vendredi 24 octobre. Pour la route des Mazades (entre la rue C. Besson et le chemin de Bonneau), la remise en état de la voirie s'étalera du 08 au 10 octobre. Nous n'avons pas d'information concernant le passage de Péribus (K2).

Allocations chômage : nous devons payer les allocations chômage de l'agent qui est parti via une rupture conventionnelle. Pour cela, il nous faudra conventionner avec le CdG ou avec France Travail.

Bilan financier du séjour en Italie : Recettes : 11 580 €, dépenses : 9 745, 41 € + 4 126, 01 € de personnel soit un solde de - 2 291, 42 €.

Notre production maraîchère : par année scolaire, part de notre production maraîchère sur l'ensemble du tonnage de légumes consommés : 2018-19 : 18 %, 2019-20 : 18 %, 2020-21 : 19 %, 2021-22 : 30 %, 2022-23 : 26 %, 2023-24 : 37 %, 2024-25 : 50 %.

Porte Toscane et itinéraire alternatif : M. Faure nous informe que les sculptures devraient être posées fin octobre. La végétalisation (engazonnement, fleurissement) le long de l'itinéraire alternatif, proposé par le Département, sera entièrement pris en charge par le GP.

Evaluation de l'école primaire : nous avons reçu un mail de l'inspection académique nous informant que l'école « va vivre cette année une évaluation ». Les objectifs sont de développer les capacités d'agir et d'initiative de l'établissement pour améliorer la qualité des apprentissages des élèves et faire émerger des initiatives nouvelles. La première étape consiste à dresser des constats. Le directeur pilote cette étape comme il le souhaite avec son équipe. Les parents, les élèves, les agents et les collectivités territoriales peuvent être questionnés. Un rapport incluant les préconisations sera rédigé et communiqué à l'ensemble de la communauté éducative.

## **DECISIONS PRISES-PERSONNES LES AYANT EN CHARGE**

**Date du prochain conseil municipal :** la date retenue est celle du **lundi 20 octobre** (à la place de la réunion de secteur société) à **18 h 30**. Secrétariat : A. Sarlandie (si pas possible : A. Tournier, si pas possible : C. Touze).

**Spectacle de théâtre : « La tournée » :** nous proposons de retenir un « seul en scène » présenté par Not'Compagnie. Le spectacle s'intitule « La tournée », créé et interprété par Emmanuel Van Cappel. La présidente de la compagnie réside sur Champcevinel. « La tournée traite de la question du lien social qui est indispensable au bien-être et à la survie de chacun ». C'est l'histoire d'un facteur qui part en tournée et des gens qu'il rencontre.

A notre charge : la billetterie (donc la recette), un encas avant le spectacle, un pot à la fin, la communication (environ 300 €), deux repas (40 €) et la rémunération (900 €). La date retenue est celle du mercredi 25 février.

## **QUESTIONS MISES A L'ETUDE ET GROUPES DE TRAVAIL CONSTITUES**

**Cheminement de l'école vers le restaurant d'enfants :** il faut le sécuriser. Location de feux temporaires avec boutons d'appel pour traversée piétonne, devis pour 6 mois : 8 460 € (plus deux batteries, environ 200 € pièce).

Achat de deux feux avec bouton d'appel : 22 734, 96 €.

Un groupe de travail est constitué (A. Tournier, A. Valet-Narjou, C. Touze, D. Fargeot, K. Cario). Il se réunira le mercredi 15 octobre à 18 h.

## **QUESTIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

### **ELU CHARGE DE LA PRESENTATION**

**Aquacap :** de nombreuses questions se posent et nous sont posées concernant l'avenir de l'Aquacap. Il est décidé de présenter une motion à destination du GP lors du prochain conseil municipal.

**Station verte :** le GP nous propose de candidater au label station verte. C'est un label que l'Etat veut relancer. 14 communes du GP ont répondu qu'elles étaient intéressées. C'est l'OTI (Office de Tourisme Intercommunal) qui va porter le projet. La commune doit avoir une population inférieure à 10 000 habitants et disposer d'au moins 2 types d'hébergements touristiques labellisés. Il y a 7 critères obligatoires pour obtenir le label : mener annuellement au moins deux actions de sensibilisation au développement durable, avoir un programme d'animations et de festivités autour de la nature, disposer de sentiers pédestres balisés au départ de la commune, disposer d'au moins un itinéraire vélo identifié, disposer d'un commerce d'alimentation sur place ou dans un rayon de 10 minutes en voiture, disposer d'un point de restauration. Il nous faudra désigner un référent (une personne ou un service). C. Lecomte propose, avec l'accord des agents concernés, que ce soit le service accueil et administration de la mairie.

La cotisation annuelle pour les communes de 2 001 à 5 000 habitants est 1 550 €. Une partie de cette cotisation devrait être prise en charge par l'OTI.

**Réaménagement du bas du foyer socio-culturel :** nous allons solliciter l'ATD pour une proposition de ce réaménagement (ancien restaurant d'enfants des petits, cuisine et cuisine traiteur, salle de repas des commensaux, etc.).

**Protection Sociale et Complémentaire (PSC) : Prévoyance et Complémentaire santé :** la complémentaire santé sera obligatoire pour les collectivités à partir du 1er janvier 2026. Le montant de la participation est au minimum de 15 € par mois. Pour la Prévoyance, le montant de la participation est au minimum de 7 € par mois et nous avons délibéré l'an dernier pour une participation à hauteur de 22 €.

Le Centre de Gestion (pour la Complémentaire santé) d'une part et le Grand Périgueux (pour la Prévoyance et pour la santé) d'autre part ont chacun de leur côté fait une consultation pour (re)lancer la concurrence.

Pour la prévoyance, le CdG avait retenu dès l'an dernier la MNT à laquelle nous avons adhéré. Le GP a retenu pour 2026 Collecteam-ALLIANZ. Choix que nous devons suivre puisque nous avons adhéré au groupement de commande.

Pour la santé, le GP a retenu la MNT. Il est proposé de porter notre participation à 30 € par mois.

Allocations chômage : nous devons payer les allocations chômage de l'agent qui est parti via une rupture conventionnelle. Pour cela, il nous faudra conventionner avec le CdG ou avec France Travail.

Ligne de trésorerie : il est proposé de rembourser notre ligne de trésorerie actuelle et d'en reprendre une de 800 000 €.